



Compte-rendu du Conseil d'administration du CUESP du 08 Mars 2016

Présents : N Agrinier, P Astagneau, A Duclos, P François, T Lavigne, F Richard, G Vidal-Trécan.

Excusés : C Alberti, P Auquier, S Bastuji-Garin, J Benichou, D Bertrand, F Chauvin, D Jolly, L Moret, P Lombrail, M Velten.

Réforme du 3ème cycle. Le ministère nous demande de lui envoyer la matrice décrivant le DES de santé publique pour le 15 mars 2016. Cette matrice a été rédigée par le conseil pédagogique (cf document matrice). Elle sera ensuite examinée par la CNEMMOP. Cette matrice devrait être définitivement validée en début d'été avec une publication au Journal Officiel à l'automne. Cette matrice pose différents problèmes potentiels :

Le volume horaires des enseignements théoriques, fixé à 240 heures/an les trois premières années du DES. Ce volume horaire correspond à celui d'un master.

L'organisation de ces enseignements théoriques, qui pourront être dispensés : a) soit par la voie des masters. Cela pourrait passer par l'ouverture d'UE de master à des auditeurs libres pour les internes ne désirant pas s'inscrire à un master mais pour cela il faut l'accord des collègues impliqués et des universités, b) soit par le développement de modules créés de novo et mis en ligne sur une plateforme qui serait commune à tous les DES. SIDES est pressentie pour être cette plateforme.

Pour les enseignements pratiques, le découpage du DES en trois phases nous impose de définir des critères pour des stages de niveau 1, 2 ou 3 (cf document matrice).

La mise en place d'une option de spécialité qualifiante « administration de la santé » au sein de notre DES de santé publique en partenariat avec l'EHESP. P Astagneau aidé de V Gardette est chargé de faire avancer ce dossier (programme, organisation, ...) en lien avec L Chambaud.

Le choix des formations spécialisées transversales (FST) qui seront ouvertes au DES de santé publique. Elles sont dans la version actuelle de la matrice : l'addictologie (représentant CUESP : AL Le Faou), l'hygiène hospitalière (représentants CUESP : P Astagneau et T Lavigne), la pharmacologie médicale et la nutrition. Pour la pharmacologie médicale, le dossier est actuellement suivi par R Giorgi et M Resche-Rigon, (CIMES). Il va être proposé à F Tubach de rejoindre ce groupe pour représenter le CUESP.

Point sur les séminaires nationaux des internes de santé publique.

Le séminaire 2016 se tiendra sur Lille, les 20, 21 et 22 avril 2016. Le programme est quasiment bouclé.

Le séminaire 2017 sera organisé à Paris sur la thématique « politique de santé ». Un groupe de travail sous la responsabilité de C Alberti, aidée par P Astagneau, S Bastuji-Garin et G Trécan-Vidal est chargé de l'organisation pédagogique de ce séminaire.

Le séminaire 2018 se tiendra sur Marseille ou sur Toulouse.

Publications du CUESP. Masson nous demande de préparer une nouvelle édition corrigée des coquilles que leurs lecteurs signalent de notre livre de Santé publique (collection les référentiels des Collèges). Il nous propose par ailleurs de réaliser un nouvel ouvrage dans le cadre d'une nouvelle collection « Fiches de synthèse », attendu pour la rentrée 2018. T Lavigne est chargé de faire avancer ce dossier.

Les éditions Ellipses nous proposent de réaliser un nouvel ouvrage constitué de dossiers progressifs de lecture critique d'article. C Binquet et J Berbis sont chargées de collecter les dossiers et les articles.

Assemblée Générale de printemps. La prochaine Assemblée générale du CUESP se tiendra le **18 mai 2016, de 10 à 16h**, à Paris, Hôpital Cochin, Amphithéâtre Jean Dausset. **L'ordre du jour provisoire est :**

- Bilan moral (P François)
- Bilan financier (A Duclos)
- Point sur la réforme des DES (P François)
- Des nouvelles du CNU (P Auquier)
- SIAPS (P Auquier)
- Présentation de l'Institut pour la Qualité et la Sécurité des soins (P Michel). La question de l'adhésion du CUESP sera votée en AG.
- Relation entre les présidents de CME et la santé publique (A Vergnenègre)
- Analyse de la bibliométrie (M Dramé)
- Courbe de production scientifique (A Duclos)

Questions diverses

C Alberti demande à être remplacée au sein du conseil d'administration de la SFSP, dans lequel elle représente le CUESP. P Astagneau se porte volontaire.

Date du prochain conseil d'administration du CUESP : mardi 14 juin, 16h30. La réunion sera téléphonique.